

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux		
Catégorie : Espaces protégés	Source de la saisine : État.	
Avis n° 2021-15		
Date d'examen: 05/05/2021	Objet :  <b>Plan de gestion 2020-2029 de la RNN géologique de Saucats – La Brède (33)</b>	Vote : Favorable avec remarques

Le CSRPN, réuni en conseil scientifique territorial de Bordeaux en visioconférence, a examiné au titre de l'article R332-22 du code de l'environnement, le projet de plan de gestion 2020-2029 de la RNN géologique de Saucats – La Brède (33). Il s'agit du sixième plan de gestion de la réserve.

Le projet de plan de gestion intègre la réalisation de différents projets (aménagement de seuil, aménagement de sentiers et de vitrines, forages) modifiant l'état ou l'aspect de la réserve.

**Le rapport présenté et les échanges mettent en évidence :**

- Une réalisation élevée des opérations prévues dans le plan de gestion 2015-2019 (70-80 % pour la plupart des objectifs). Devant ce constat, le CSRPN regrette que les opérations en rapport avec le but initial de création de la réserve (conservation et amélioration des connaissances sur les couches fossilifères qui sont les références mondiales de deux étages géologiques du Cénozoïque) soient les moins abouties. Cependant l'accent a été mis sur la conservation des collections géologiques qui sont nettement valorisées avec 420 référencements de fossiles pour les 14 couches connues de l'Aquitainien, mais avec la moitié seulement reconditionnée. A la différence du Burdigalien pour lequel tous les échantillons sont répertoriés, mais dont tous les niveaux ne sont pas conservés.
- Suivant les recommandations de l'avis favorable du CSRPN validé dans sa réunion du 4 novembre 2015 pour une présentation hiérarchisant mieux les opérations, la présentation des enjeux et des objectifs à long terme de la gestion est nettement plus claire que dans les plans précédents, car le but initial de la création de cette réserve nationale est remis au premier plan, à savoir la conservation et la mise en valeur des affleurements et zones subaffleurantes des stratotypes d'intervalles des étages géologiques Aquitainien et Burdigalien.
- Le nombre d'opérations prévues a diminué mais reste encore élevé.
- L'accent est mis dans ce plan décennal sur la protection de l'étage Burdigalien, dont seul 35 % des affleurements sont protégés le long des cours d'eau, d'où la volonté d'améliorer la protection dans les propriétés privées et de poursuivre l'acquisition foncière (Moulin de l'Eglise, La Coquillière, Verdillon, gestion de Pont-Pourquey, projet de sondage scientifique notamment).

**Proposition au vote d' un avis favorable avec remarques :**

- **appliquer** les priorisations des opérations telles que proposées dans le plan de gestion, clarifier les redondances entre opérations et objectifs et centrer les actions sur le Miocène,
- **réaliser les bilans réguliers** sur les tableaux de bord à partir des indicateurs de suivis,
- revoir et préciser la gouvernance de la réserve,

- **mettre en place un conseil scientifique** pouvant être partagé avec d'autres réserves naturelles géologiques.

**Le CSRPN N-A, réuni en CST-Bordeaux, formule à l'unanimité un avis favorable avec remarques au projet de plan de gestion 2020-2029 de la RNN géologique de Saucats-La Brède.**

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL